



On s'abonne à l'imprimerie du Gouvernement.
Prix : 12 fr. PAR AN.
payables par trimestre et d'avance.

MESSAGER DE TAHITI.

ANNONCES : 1 franc la ligne caractères 9 points (pet.-rom.)
AU COMPTANT.
S'adresser à l'imprimerie du Gouvernement.

NOUVELLES DIVERSES.

Lagollette américaine *Jupiter*, capitaine Casper, appartenant au port de San-Franisco, qui a quitté notre port le 2 novembre, en destination de Rapa et des îles voisines, s'est perdue en mer le 18 novembre, dans la traversée de Yavou, où elle s'était arrêtée quelques jours, à Rapa. Nous extrayons de la relation officielle du capitaine de ce bâtiment les détails de ce sinistre :

Le 18 novembre au matin le mauvais temps qui nous battait depuis le 16 augmentait toujours on a établi une voile de cape. Le mer furieuse de l'Est et S.-S.-E. déferlait sur le navire, répondant à dix heures il n'y avait pas d'eau à la pompe. A 2 heures environ nous voyâmes plusieurs rochers de mer par le travers des grands haubans tellement violents que subitement le navire commença à faire de l'eau et en si grande quantité qu'il nous fut impossible de l'éviter. Vers 8 heures et demie le porto-naufrage de l'arrière de la balandière s'étant cassé fut fu de l'embarquer ne pas la perdre, et l'eau nous gagnant toujours dans la cale, nous embarquâmes tous les dix, au moment le *Jupiter*, à plus de deux tiers plein d'eau, et qui n'a pas dû tarder à désemparer. Nous nous sommes mis à l'air devant le vent dans la tentative d'une mer épouvantable. Après une nuit affreuse, le lendemain dimanche après d'une mer houleuse. Le mauvais temps et la grosse mer continuait toujours, ce qui nous faisait penser que nous étions aux environs de Nelson-Rock. Le lundi, le vent ayant piqué de S.-S.-E. au S.-S.-O. le temps devint plus calme et nous fîrent d'acquiescer une voile de fortune et gouverner au compas. Un demi-haut de biseau de chambre embarqué au départ était tellement imbibé d'eau de mer que de ce jour il nous fut impossible d'y toucher : la ration d'eau était d'un quart par jour, à midi. Enfin le jeudi 23, par un très beau temps et calme, nous aperçûmes à la pointe du jour, dans le N.-N.-O. l'île de Raiavai ou Yavou. Le courage revint à tous et nous courûmes et les vents du Nord qui s'établirent dès 2 heures de l'après-midi avec pluie et grains nous détrendirent l'atterrissage, ainsi que le lendemain vendredi. Après avoir passé la nuit en cape nous fîrent l'ostage, le samedi 25, les vents passant à l'Ouest et O.-S.-O., à la voile et à l'aviron nous fîmes un dernier effort, et donnâmes à midi, avec la marée montante, sur le récif nous le traversâmes sans accident.

Après avoir remercié la Providence qui nous avait si miraculeusement sauvés et pris quelques heures de repos nous fîmes voile le dimanche 26 nous arrivâmes à 6 heures. Les provisions nous y attendaient et nous ne pûmes que nous louer des habitants.

La golette de Tahiti le *Ravani* se trouvait heureusement là, grâce à M. William Bell, qui se trouvait à bord, nous obtînmes un passage à un prix modeste. Le 29 nous appareillâmes pour Tahiti où nous mouillâmes le 30, à 13 heures fûmes reçus à bras ouverts par les habitants de l'île et leur chef Tematou qui se dit, et avec raison, ami des Français, ainsi que par Haria, un autre chef de l'île, décoré de deux médailles pour ses services rendus pendant la guerre de Tahiti.

Enfin le mercredi 6 décembre, nous arrivâmes à la voile pour Tahiti laissant deux balandières américaines, l'une occupée à faire du bois et l'autre venant engager des hommes. Contraires jusqu'à la fin ce ne fut que le 10 décembre que nous pûmes aller au village de Tapoua tous les dix, Dieu merci, en bonne santé.

Un accident terrible est arrivé sur le banc de Terre-Neuve. Un bateau à vapeur américain, *Arctic*, revenant de Liverpool avec plus de 300 passagers a été absorbé pendant un broadland très épais par un petit bateau à vapeur en fer français, *Festa*, appartenant au port de Granville, et qui retournait, avec un grand nombre de pêcheurs, en France. Le collision a été terrible : l'avant du bateau français a été littéralement broyé en pénétrant dans le côté du grand steamer américain. L'*Arctic* qui, de premier moment, ne paraissait pas avoir éprouvé de graves avaries, a fait deux fois le tour de la *Festa* qu'il supposait beaucoup plus endommagée que lui ; il a même envoyé un canot commandé par le premier lieutenant Gustay pour lui porter secours.

La *Festa* a aussi mis à la mer un canot immergé tout après l'accident pour s'emparer de l'état de l'*Arctic*, mais ce canot saisi par les roues de ce bateau à vapeur a été brisé avec tout son équipage, un homme seulement a miraculeusement échappé, s'accrochant à une corde. On a découvert bientôt que l'*Arctic* était dans une position de

espérer. L'avant de la *Festa* lui a fait un large trou au-dessus de la balandière. Toutes les pompes et tous les moyens mis en œuvre pour arrêter la voie d'eau ont été vains, impuissants. Le désastre a eu pas tardé de se manifester parmi l'équipage et les passagers, malgré la conduite héroïque du capitaine Luce qui n'a pas voulu quitter son bâtiment, aimant mieux partager son sort. Les six embarcations qui possédaient ce bâtiment ont emporté une centaine de passagers et de gens de l'équipage, les autres, au nombre de plus de 230, ont coulé avec le bâtiment, et quelques-uns seulement ont pu être sauvés, le capitaine Luce étant au nombre de ces derniers. La *Festa* a gagné le port de Saint-Johns, une opération intérieure l'ayant empêché de couler après la collision : elle a perdu trois hommes dans le canot broyé par l'*Arctic*. Des six embarcations de l'*Arctic*, quatre sont arrivées avec leurs naufragés à Saint-Johns ou autres points de la côte; le sort des deux qui restent est encore incertain. Cette catastrophe a coûté la vie à près de 300 personnes.

— On fit dans le *Daily Press* *Times* de San-Franisco : Les mouvements des escadres anglaise et française dans les mers de Chine ne sont pas bien connus. L'amiral Sterling, à bord du *Flinchester*, en compagnie de l'*Encounter* et *Burra-Couta*, et de plus le bateau à vapeur le *Sigyn* doit bientôt faire voile vers le Japon, et de là, comme on le suppose, plus au Nord. L'amiral Lagrange, avec la *Jeanne d'Arc*, se serait joint à cette croisière si son bâtiment n'avait malheureusement touché sur la partie nord du banc de lang-iso-kiang. On dit que la *Jeanne-d'Arc* ne pourra reprendre la mer qu'au bout de trois ou quatre mois. Le *Gryphon* restera à Shanghai, et le *Bullier* et *Recherche* doivent rejoindre sous peu. Le *Spargus* restera à Hong-Kong, le *Bittern* à Amoi et le *Comar* à Canton. Le *Sarcelle* est parti pour Toul-chan, avec la mission de lever le plan de l'embouchure de la rivière Min.

LETTRES SUR LA BALTIQUE.

LES ÎLES D'ALAND.

Suite.

Le fait d'armes que la marine et l'armée viennent d'accomplir avec tant de bonheur, et qui on a pu apprécier par les rapports officiels, offre, au point de vue militaire, de très-grands enseignements. Les Russes avaient la confiance que jamais nos vaisseaux ne pourraient traverser la Baltique de passes qui conduit à la baie de Långman ou de Bomarsund, et cette opération, d'une énorme difficulté, comme navigation, a eu lieu avec un succès complet. Ils comptent, en outre, sur un phénomène qui se produit d'une manière invariable : ce sont des coups de vent terribles qui, dans la première quinzaine d'août, rigent chaque année, empêchent pendant quelques jours la navigation et compromettent tous les navires qui se hasardent dans les passes ou dans les baies. Pour la première fois, depuis 1809, que les Russes occupent le pays, ce phénomène ne s'est pas vu et le temps a été superbe.

Un officier étranger qui se trouvait dans l'île, et qui a suivi les travaux d'attaque et de défense, nous a rapporté que les officiers russes avaient été profondément inquiets de voir nos hôpitaux entrer dans le grand de la forteresse qu'ils croyaient impénétrable, et de voir également la justesse de notre tir du côté de la mer. Il ajoute que ce fait produirait notre tir d'une impression énorme, parce qu'il révélerait un des côtés faibles et inappréciables jusqu'ici des forteresses de Swaborg et de Constad. Il parait que les principaux ouvrages de ces deux établissements sont construits dans le même système que Bomarsund, c'est-à-dire que les murailles des forts, au lieu de se composer de blocs de granit massif comme à Cherbourg, pourraient être qu'en briques avec un simple revêtement en granit plus ou moins épais, ce qui les rendrait vulnérables à des distans de 2,300, 3,000 et même 4,000 mètres, et permettrait de pratiquer des brèches, sans autre difficulté que la justesse du tir.

Le sol des îles d'Aland est entièrement granitique. Il est généralement peu élevé et recouvert, dans sa plus grande étendue, d'une couche de terre peu épaisse, mais assez favorable à la végétation. On y voit de grands champs de quelques champs de céréales et surtout d'un bois nombreux de pins, de sapins, au milieu desquels on distingue par intervalle quelques chênes, des frêles et des hêtres.

Les habitants du pays, beaux, sobres et laborieux, parlent presque tous la langue suédoise. Ils sont pauvres et vivent

du produit de la pêche et de la vente 100 importante de leurs bestiaux. Ces malheureux, d'un caractère inoffensif, sont soumis depuis le commencement de la guerre à un régime odieux. Dans les villages, des proclamations en langue russe et en langue suédoise sont affichées; elles invitent, sous les peines les plus sévères, de recevoir de l'argent français ou anglais et même de posséder un objet quelconque venant de l'un de ces deux pays.

La suite au prochain numéro.

BATIMENTS SUR RADE.

- 96 octobre. Goëlette française *Papeete*, commandée par M. Rosenzweig, lieutenant de vaisseau.
 19 novembre. Corvette française *Surville*, commandée par M. Ferré, lieutenant de vaisseau.
 Goëlette française *Komehameha*, commandée par M. Mahior, lieutenant de vaisseau, sur la cale.
 Goëlette française *Noukita*, désarmée, au commandement.
 31. Goëlette anglaise *Melbourn-Packet*, à l'Orléans.
 14. Goëlette française *Etiole du Minin*.
 13. Baleinier américain *America*, capitaine Jernogon, se dispose à abriter ce cargo.
 13. Baleinier américain *Mourigo*, capitaine Devell.
 14. Baleinier américain *Cavalier*, capitaine Fremant.
 15. Baleinier américain *Petrol*, capitaine Tucker.
 16. Baleinier américain *Esone*, capitaine Pledetone.
 17. Baleinier américain *A. Prudet*, capitaine Nash.
 19. Brig américain *M. A. Jones*, capitaine Barnes, en partance pour Honolulu.
 19. Baleinier américain *New-Burysport*, capitaine Grandell.
 20. Baleinier américain *Charles Phelps*, cap. Layton.
 20. Goëlette américaine *Emma-Parker*, cap. Latham.
 21. Goëlette du protectorat *Aur*, capitaine Wickmann.
 21. Baleinier américain *Callus*, capitaine Backer.
 23. Brig américain *Tarquina*, capitaine Myers, en partance pour Melbourne.
 23. Goëlette américaine *G. W. Kenoll*, cap. Wilson.
 24. Trois mâts américain *John-Land*, capitaine Parcial, en déchargement.
 25. Baleinier américain *D. M. Hall*, capitaine Pratt.
 27. Goëlette du protectorat *Diana*, capitaine Vairatoa.
 28. Goëlette anglaise *Sin-VVitch*, capitaine Dovelon.
 29. Brig américain *Grecian*, capitaine Kissam.

Mouvements du port de Papeete du samedi 23 au samedi 30 décembre 1854.

ENTRÉS.

24. Trois mâts américain *John-Land*, capitaine Parcial, 4064 tonneaux, 30 hommes d'équipage, 1 passager, venant de Valparaiso en 20 jours, 900 barils de poudre, assortiment.
 25. Baleinier américain *D. M. Hall*, capitaine Pratt, 273 tonneaux, 24 hommes d'équipage, venant des Marqueses en 40 jours, 53 barils d'huile, assortiment provenant du trois mâts *John-Land*.
 27. Goëlette du protectorat *Diana*, capitaine Vairatoa, 60 tonneaux, 22 hommes d'équipage, 19 passagers, venant des Pomotous en 3 jours, rouches, etc.
 28. Goëlette anglaise *Sin-VVitch*, capitaine Dovelon, 198 tonneaux, 11 hommes d'équipage, 9 passagers, venant de Oahu en 22 jours, huile de baleine.
 28. Goëlette de Huahine *Toreaui*, capitaine Mauru, 40 tonneaux, 5 hommes d'équipage; venant de Huahine en 3 jours.
 29. Brig américain *Grecian*, capitaine Kissam, 229 tonneaux, 8 hommes d'équipage, 6 passagers, venant de Sydney en 33 jours, charbon de terre, sucre, etc.

SORTIS.

31. Goëlette du protectorat *Neva*, capitaine Bell, pour Tahiti.
 24. Goëlette anglaise *Wland*, capitaine Jackson, pour les îles sous le vent.
 25. Cotre de Huahine *Nepe*, capitaine Clark, pour Huahine.
 25. Goëlette coloniale *Hydrographe*, commandée par M. Bonlang, lieutenant de vaisseau, pour la Nouvelle-Calédonie.
 25. Baleinier américain *Goconda*, capitaine Dougherty, pour les Etats-Unis.
 25. Goëlette française *Joséphine*, capitaine Duhaupel, pour les îles sous le vent.
 27. Trois mâts américain *Nahukia*, capitaine W. S. Arthur, pour Valparaiso.
 27. Transport américain *Southernpton*, commandé par M. Boyle, commandeur, pour New-York.
 28. Corvette américaine *Portsmouth*, commandée par M. Dorant, commandeur, pour la Martinique.
 28. Goëlette du protectorat *Yahiti*, capitaine Hockins, pour Aora.
 28. Goëlette du protectorat *Furuz*, capitaine Willes, pour Aora.

ARSENAL DE FABRIQUE.

Le baleinier américain *Americo* prend ses dispositions pour abriter.
 On continue les réparations du *Komehameha*.
 Le 29, la corvette la *Surville* a démantelé le mât de misaine de la goëlette américaine *Emma-Parker*.

ANNONCES.

AVIS AU PUBLIC.

On demande une personne de confiance pour commis, sachant parler et écrire correctement la langue française. Si elle est française, il faudrait qu'elle fut capable de coquer en anglais.
 S'adresser à MM. Hort frères.
 On désire de bonnes recommandations.

PUBLIC NOTICE.

Wanted a study person as clerk who can speak and write the french language fluently; if a Frenchman it would be necessary that he should be conversant with the english language.

Apply to Messers Hort brothers.
 References will be required.
 Papeete, 15th. december 1854.

PUBLIC NOTICE.

Salt provisions prime pork, Mess beef.
 A. M. Laharrague.

PHARMACIE FRANÇAISE.

Médicaments nouvellement arrivés de France, entre autres:
 Capsules de Mothes, à six francs la boîte au lieu de dix.
 Salsepareille à cinq francs la livre; chloroforme, essences assorties, etc. Le tout à tres bon compte.
 Consultations gratuites pour les maladies secrètes.
 Chez M. LANGOMAZIEN grand assortiment de jouets d'enfants et objets de fantaisie pour étreennes du 1^{er} de l'an.
 A Madame Langomazien, a large assortment of children toys, and fancy articles for the first of the year.

AVIS AU PUBLIC.

M. Gu. RIED, devant partir sous peu, à l'honneur de prier les per onnes auxquelles il peut devoir de l'argent de vouloir bien se presenter chez lui mardi prochain, 2 janvier, à Papeete, à l'avis AU PUBLIC.

AVIS AU PUBLIC.

Messieurs Hort frères s'honorent d'informer les personnes qui ont de la vaillante à vendre qu'ils sont disposés à acheter toute celle qu'on pourra leur fournir.
 A l'honneur d'informer le public qu'il est dans l'intention d'ouvrir un atelier de peinture-vivier. Il entreprendra tout les travaux qui concernent son état, travaillera pour les navires, etc. etc.
 On trouvera chez lui de la peinture toute préparée.

ADJUDICATION VOLONTAIRE.

Mercredi prochain, 3 janvier 1854, il sera, à midi précis, par le ministère de M. Robin, notaire à Papeete, procédé à la vente volontaire, à l'extinction des feux, d'un immeuble appartenant à M. John Smith, sité à Apalapan, en face l'école des Sœurs; l'immeuble se compose de deux maisons d'habitation, d'une autre petite maison, d'une cuisine et d'un hangar, le tout construit en bois.
 Le bail du terrain est renouvelable tous les dix ans, à la volonté du preneur, moyennant la redevance de 250 francs, payable à l'habitation Ota, le 1^{er} janvier de chaque année et d'avance.

Cet immeuble sera vendu en un seul lot. La mise à prix sera convenue au moment de la vente.
 Pour plus amples renseignements, voir le cahier des charges déposé on l'étude de M. Robin, notaire à Papeete.
DE PAR L'EMPEREUR, LA LOI ET JUSTICE.

On fait savoir: Qu'en vertu de la clause insérée au cahier des charges, dressé pour parvenir à la vente d'un immeuble connu sous le nom de terre *Trindoo*, sité sur la Plage, à Papeete, provenant de la succession de M. Michel Fortisse, ex-restaureur de cette ville, et du procès-verbal d'adjudication définitive dressé par M. Robin, notaire à Papeete, comme pour procéder à ladite vente, et faite par le sieur Pierre Fillion, pilote et propriétaire, demeurant à Papeete, d'avoir lieu sous les conditions exigées de l'adjudication de l'immeuble ci-après désigné, prononcée en sa faveur le 21 novembre 1853, et qu'il eût satisfait, ainsi qu'il résulte de la sommation à lui faite le 23 décembre dernier et d'un certificat délivré par le greffier du tribunal civil de première instance des îles de la Société, conformément aux articles 737, 738, 739 du Code de procédure civile.
 A la requête du sieur Pierre Bonéfin, négociant, demeurant à Papeete, créancier de ladite succession Fortisse, poursuivant la vente sur folle enchère d'une maison et dépendances sises sur la Plage à Papeete, et en vertu d'un jugement du tribunal civil de première instance, en date du 19 décembre 1854.

Il sera, le 17 janvier 1855, à midi précis, en l'étude et par le ministère de M. Robin, notaire à Papeete, procédé à l'adjudication définitive de l'immeuble des charges dessus énoncées, et sur lequel a été faite audit sieur Pierre Fillion l'adjudication de l'immeuble ci-après désigné.

UNE MAISON d'habitation composée d'une seule pièce, servant de salle de réception pour le restaurant et débit de vin autre fois tenu par le sieur Auguste Desroches, connu à Papeete sous le nom de *A la barrière Trindoo*, d'une autre petite maison également d'une seule pièce, d'une cuisine sur l'arrière et un seller, le tout construit en bois et couvert en pandanus par les soins de M. Alexandre Zakrawski et reposant sur un terrain nommé *Pava*, sité sur la Plage, à Papeete, et mitoyen avec la propriété du grand-juge Tsamu, et dont la surface totale est de huit ares quatre-vingt-treize centiares.
 Le bail dudit terrain est consenti pour 25 années renouvelable à la volonté du preneur; à partir du 1^{er} décembre 1856, moyennant la redevance annuelle de 250 francs, payable au tabellion Biarra, propriétaire.

Ledit immeuble a été adjugé audit Pierre Fillion pour la somme de 8800 francs, outre les charges de l'enchère, plus à sa charge de payer au sieur Auguste Desroches une somme nette de 1425 francs pour la possession de la maison qu'il a fait construire et des améliorations faites par lui pendant son séjour sur ledit terrain.

Ladite redevance sur folle enchère se fera aux clauses, charges et conditions insérées au cahier des charges et dites étant à la suite.

La mise à prix, pour tenir lieu de première enchère, outre les charges, est de 2000 francs.
 Papeete, le 30 décembre 1854.

ROBIN.

L'Imprimeur géant H. GEORGETTE DE BUNSON.